



## Divorce et vente de la maison après

Par **karine**, le **13/04/2010** à **14:09**

Bonjour,

Ayant quitté le domicile conjugal depuis un mois avec mes enfants, avec l'autorisation de mon futur ex-mari, je voulais savoir si nous pouvions divorcer dans les mois à venir et vendre notre maison plus tard ?

Mon futur ex-mari reste dans celle et en supporte le crédit immobilier.

Merci de votre réponse.